

C. C. WEPPE

EXTRAIT des DELIBERATIONS  
du CONSEIL COMMUNAUTAIRECommunauté de Communes  
du Pays de Weppes

du 27 mai 2014

Aubers, Bois-Grenier, Fromelles,  
Le Maisnil, Radinghem-en-Weppes

Le 27 mai deux mille quatorze à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Weppes s'est assemblé en séance ordinaire en mairie de RADINGHEM-EN-WEPPE, après convocation légale faite le 23 mai, sous la présidence de Monsieur Michel DELEPAUL, Président.

NOMBRE  
de conseillers  
en exercice : 24  
de présents : 20  
de votants : 22

**Etaient présents** : Mmes ACCART, BLONDEL, BOCHER, CANADA, DE VRIEZE, LEGRY, LUNG, MM. BAJEUX, BORREWATER, BRAME, COEVOET, DE BEURMANN, DELEPAUL, GALAND, HOURIEZ, LECLERCQ, LEDOUX, MASSON, VANDRIESSCHE, WOLFCARIUS

**Absents** : Mmes ELOIRE, RICQUE

**Pouvoirs** : Mme SLEMBROUCK à M. DELEPAUL, M. WAYMEL à M. LECLERCQ

=====

**Autorisation de signature de la convention de partage des locaux**

Monsieur le Président rappelle aux membres de l'assemblée que le service administratif de la CCW est hébergé dans des locaux appartenant à la Commune de Bois-Grenier.

A ce titre, il est proposé de signer une convention liant la Commune de Bois-Grenier et la CCW. La Commune de Bois-Grenier se chargera des dépenses relatives à l'utilisation des locaux de la mairie.

En contre partie, la CCW remboursera une partie de ces dépenses relatives aux frais téléphoniques, à l'affranchissement, à l'utilisation des photocopieurs, de l'électricité, du chauffage, de la machine à café et de l'entretien des locaux à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 et pour une durée de 3 ans.

Après délibération à l'unanimité, le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président à signer la convention de partage des locaux.



Fait aux jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme,  
Le Président  
M. DELEPAUL